

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 33/3 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.3.50222

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Michael SCHWARTZ, *Vertriebene und »Umsiedlerpolitik«*. Integrationskonflikte in den deutschen Nachkriegs-Gesellschaften und die Assimilierungsstrategien in der SBZ/DDR 1945–1961, Munich (Oldenbourg) 2004, X–1247 p. (Quellen und Darstellungen zur Zeitgeschichte, 61), ISBN 3-486-56845-0, EUR 128,00.

Cette thèse d'habilitation, dirigée à l'université de Münster par Hans-Ulrich Thamer, est consacrée à l'intégration des réfugiés en Allemagne de l'Est. L'ouverture des archives de la RDA a permis une enquête minutieuse et documentée. L'auteur en présente les résultats dans un ouvrage dense et massif, non dépourvu de longueurs et de redites, heureusement articulé par des sous-titres qu'éclairent des citations significatives. Il développe des observations concrètes, en les recadrant dans le modèle du système politique dominant. Il se démarque souvent de ses prédécesseurs, notamment de Philipp Ther. L'étude commence dès la capitulation de mai 1945, sous l'administration militaire soviétique, qui donne les orientations. Celles-ci sont mises en œuvre par les organes allemands qui apparaissent bientôt, pour constituer, sous tutelle, la RDA en 1949.

Il s'agit ici d'un des aspects les plus tragiques de la »catastrophe allemande«. La zone soviétique d'occupation abrite quatre millions de réfugiés, amers d'avoir dû quitter leur domicile familial au delà de l'Oder, privés de tous leurs biens, (24% de la population totale). Schwartz présente tour à tour les autorités compétentes (avec leurs rivalités de clans), les esquisses d'organisation autonome, les mesures adoptées pour les migrants. Cette analyse est longuement développée, avec l'appareil critique de rigueur (on regrette toutefois l'absence de carte). On y cueillera avec intérêt des portraits de dirigeants comme des tranches de vie ordinaires. On s'attachera surtout au »bilan final«, à la riche et ferme conclusion qui rassemble les résultats et les compare au traitement du problème en Allemagne de l'Ouest (où les huit millions de réfugiés constituent 18% de la population). L'opposition même des termes traduit le contraste des situations. Alors qu'à l'Ouest on parle d'»expulsés« (*Vertriebene*), chassés de leur terroir originel (*Heimat*), l'Est ne connaît que des »migrants« (*Umsiedler*): le régime tait les causes de leur arrivée et leur enlève tout espoir de retour par la reconnaissance diplomatique de la frontière Oder-Neisse. À l'Est, les autorités ont pour objectif une »fusion« (*Einschmelzung*) avec les »natifs« (*Einheimische*); à l'Ouest, elles visent à une »incorporation« (*Eingliederung*), plus respectueuse des particularismes originaux. À l'Est, sous le contrôle soviétique, l'hégémonie du parti SED subordonne les »contradictions secondaires« au primat de la lutte de classes. À l'Ouest, le pluralisme démocratique fait place dans la coalition gouvernementale à un parti spécifique, le Bund der Heimatvertriebenen und Entrechteten (BHE).

Ce contraste explique les différences dans le rythme et l'ampleur des politiques. Alors qu'à l'Ouest il existe un ministère fédéral spécialisé pendant vingt ans, l'agence compétente à l'Est (Zentralverwaltung für deutsche Umsiedler) est absorbée dès 1948 par le ministère de l'Intérieur (non des Affaires sociales). Les migrants bénéficient de la redistribution des terres confisquées aux grands domaines, surtout quand ils sont classés »antifascistes«; mais ces »nouveaux paysans« sont happés rapidement par la collectivisation agraire. Si les allocations en mobilier et en équipement dépassent parfois celles de l'Ouest, ce sont des crédits, dont le remboursement est réclamé à l'échéance. Les tensions avec la population native, masquées au public, ont laissé des traces dans les archives. La RDA adopte encore en 1950 une loi de régularisation, sous la pression soviétique, puis elle efface le problème de son agenda.

Des comparaisons viennent à l'esprit. Le lecteur français songe surtout au retour des rapatriés d'Algérie et de Tunisie vers 1962, à leur épreuve matérielle et morale, aux mesures adoptées pour faciliter leur intégration en métropole. Quant aux réfugiés arabes de Palestine, largement assistés par l'ONU, ils revendiquent toujours contre Israël, après un demi-siècle, leur droit au retour.

Pierre BARRAL, Montpellier